

2 Politique

Gabon-CPI

Francis Nkea Ndzigue rencontre Fatou Bensouda

J.O

Libreville/Gabon

Le ministre d'Etat, en charge de la Justice a réaffirmé à la procureure de la Cour pénale internationale (CPI) la décision du Gabon de ne recourir qu'à la CPI pour une enquête sur les événements post électoraux de 2016. Ce qui vient, à nouveau, tordre le cou à la requête de l'Union européenne (UE), dans ce sens.

FRANCIS Nkea Ndzigue, le ministre d'Etat, ministre de la Justice a échangé, jeudi, à La Haye (Pays-Bas), avec la procureure de la Cour pénale internationale

(CPI), Fatou Bensouda. Il a été notamment question de la demande de l'Union européenne sur une enquête indépendante sur la crise post électorale de 2016 au Gabon.

Ainsi, le membre du gouvernement gabonais est allé réitérer la fermeté du Gabon sur le sujet, en rejetant l'initiative de Bruxelles. De leurs échanges, il en a résulté que seule la juridiction dirigée par Fatou Bensouda est habilitée à diligenter une enquête. « Tout recours à une autre instance serait donc faire preuve d'amateurisme » a-t-il souligné. Avant de rappeler que la Chambre préliminaire de la CPI, qui fait office de juridiction d'instruction, saisie par les



Photo : Adjaï Nkoutoume

La procureure de la CPI Fatou Bensouda et le ministre de la Justice Francis Nkea.

instances compétentes, devra rendre, selon lui, sa décision sous peu.

En outre, une mission de la CPI va se rendre, dans quelques jours, au Gabon,

dans le but de s'enquérir des cas de résurgence d'appel à la violence et à l'insurrection dont seules les populations civiles en sont les victimes. Ce sera la

deuxième du genre effectuée après qu'elle a été saisie par les autorités de Libreville. Déjà en juin dernier, pendant 48 heures, l'équipe de la CPI, conduite par Émeric Rogier, chef de la mission, avait rencontré certains membres du gouvernement, de l'opposition et de la société civile gabonaise. Non sans échanger avec le procureur de la République de Libreville et des diplomates en poste au Gabon. « Un bilan très positif. La mission s'est déroulée sans aucune restriction, sans aucune entrave », avait reconnu Émeric Rogier à l'issue de cette première étape.

Il ne s'était pas exprimé sur les délais de cette démarche préliminaire. Considérant que : « Il n'y a

pas de délai imparti par le statut de Rome pour conclure un examen préliminaire. Mais en revanche, nous pouvons vous assurer et assurer tous les Gabonais que ce travail sera effectué en toute indépendance, et en toute impartialité ».

A noter que depuis la requête de l'UE, le Gabon, à travers un communiqué et les récentes déclarations du porte-parole du gouvernement, a rejeté avec véhémence la démarche de l'UE. Exprimant notamment son étonnement alors que le Gabon est déjà en discussion avec Bruxelles sur les faits querellés. « Nous n'accepterons aucun diktat », a déclaré avec fermeté, en début de semaine, Alain-Claude Bilie-By-Nze, à la presse.

Clôture de la Conférence des maires des capitales et métropoles d'Afrique centrale

Des lendemains radieux promis aux populations

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

LES lampions se sont éteints, jeudi après-midi, sur la Conférence des maires des capitales et métropoles d'Afrique centrale, que Libreville abritait depuis mercredi dernier. Pendant deux jours, les élus locaux de la zone Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) ont échangé sur des thématiques de l'heure, portant à la fois sur la promotion de la gouvernance locale dans notre sous-région et la nécessité du déploiement d'une coopération transfrontalière des collectivités locales et des institutions nationales. De même, cette rencontre soutenue par l'AIMF (Association inter-



Photo : JOE MANIANGA

Le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, élue présidente du premier bureau exécutif de l'AVCAC.

nationale des maires francophones), l'Union européenne et la Commission de la Cémac, a permis aux maires des capitales et métropoles d'Afrique centrale de porter sur les fonts baptismaux le premier bureau de l'AVCAC (Association des villes et collectivités d'Afrique centrale) avec comme présidente, le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda.

Au terme de ces travaux,

les édiles de la zone Cémac, à travers une déclaration dite de Libreville, s'engagent à offrir des lendemains radieux à leurs populations. Aux côtés des organisations inter gouvernementales, les collectivités locales, selon Rose Christiane Ossouka Raponda, se doivent de développer, plus que jamais, une véritable coopération transfrontalière, qui soutiendra et accompagnera les politiques de dévelop-



Photo : JOE MANIANGA

Les édiles d'Afrique centrale, les partenaires et les membres du gouvernement.

pement des pouvoirs exécutifs. "Et notre association qui a pour vocation de fédérer et servir de catalyseur à l'ensemble des collectivités locales d'Afrique centrale, devra s'affirmer comme le fervent défenseur de la mise en œuvre par le gouvernement de la décentralisation

dans nos pays respectifs. La coopération entre les collectivités locales suppose une ouverture réciproque, une solidarité active, et une volonté commune d'entreprendre et de partager le même destin", a-t-elle dit. Selon le maire de Libreville, l'intégration régionale en

zone Cémac ne pourra réussir que si les politiques, programmes et projets sont initiés et conduits en concertation avec l'ensemble des peuples.

"L'articulation des trois ateliers thématiques au menu de cette conférence s'inscrit dans la volonté du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, de faire de la politique de décentralisation, un instrument au service du développement, de la démocratie et de l'intégration. Et ce, grâce à la mise en place d'un processus de mobilisation des acteurs dévoués à la cause locale et résolument engagés dans une relation triptyque : acteurs-territoires-actions", a déclaré, pour sa part, le ministre de l'Intérieur, Lambert Noël Matha, en procédant à la clôture des travaux.

RPG/7e congrès ordinaire
Ouverture des travaux aujourd'hui

J. KOMBILE MOUSSAVOU

Libreville/Gabon

Prévus pour s'achever demain, ils devraient être marqués par l'élection d'un nouveau président. Car le leader actuel du Rassemblement pour le Gabon (RPG), Paul Mba Abessole, devrait prendre sa retraite politique.

LES travaux du 7e congrès ordinaire du Rassemblement pour le Gabon (RPG) s'ouvrent dès aujourd'hui au siège de cette formation politique, pour s'achever, demain, avec l'élection d'un nouveau président. Car, comme il l'avait annoncé, il y a un peu plus d'un an, Paul Mba Abessole, leader de ce parti, devrait se retirer de l'arène politique et passer le flam-

beau à son successeur, au terme d'une élection.

Dans le landerneau politique national, ce fait constitue un événement suffisamment rare pour ne pas être relevé. Car, aussi loin que nous remontions dans l'histoire politique de notre pays, c'est bien la première fois que le président fondateur d'un parti décide de prendre sa retraite politique.

Du coup, la bataille pour sa succession s'annonce des plus rudes et épiques. En coulisses, on le soupçonne d'avoir quelque peu "favorisé" le départ ou l'exclusion de certains cadres et autres fortes têtes de son parti pour mieux débayer le chemin à l'ancienne sénatrice du 1er arrondissement de la commune de Libreville, Marie-Rose Melighe. Toutefois, si cette dernière se positionnait

dans les starting-blocks, elle devrait, selon certaines indiscrétions, croiser la route du vice-président du RPG, Jean-Nestor Nguema Mebane, ou encore celles de l'ancien député de la commune d'Oyem, Célestin Nguema Oyame, du directeur de cabinet du président du RPG, Jean-Robert Endamane, de l'ancien adjoint au maire du 3e arrondissement de la commune de Libreville, Laurent Angue Mezui, et du porte-parole du parti, Martin Boundzanga.

De tous ces potentiels prétendants, selon certaines indiscrétions, ce dernier serait, au vu de la configuration de la base sociologique du RPG, celui qui a le moins de chances de succéder au charismatique leader de cette écurie.

Quoiqu'il en soit, en décidant de passer la main,

Paul Mba Abessole évite, d'une certaine manière, à la formation politique qu'il a créée, de connaître le même sort que l'Union du peuple gabonais (UPG) de Pierre Mamboundou et le Parti gabonais du progrès (PGP) de Pierre-Louis Agondjo Okawé. Deux structures politiques qui ne se sont jamais vraiment remises de la disparition de leurs présidents respectifs.

Même si d'aucuns admettent que Paul Mba Abessole devrait transmettre à son successeur une formation politique devenue, au fil des ans, "un parti gazelle". Tant le RPG a perdu de sa superbe, à en juger notamment par le nombre de ses élus de moins en moins important.

Communication de la
Commission électorale
nationale autonome
et permanente

Dans le cadre de l'organisation de l'élection partielle du sénateur du 1er arrondissement de la commune d'Oyem, la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap), réunie en assemblée plénière ce 27 octobre 2017, a validé les candidatures suivantes

Titulaire : Ebane Ebane Jean-Martin
Suppléant : Owono Mintsia Roger
Appartenance politique : PDG

Titulaire : Nkogho Edzang Lambert
Suppléant : Mengue M'Akoua Claire
Appartenance politique : Indépendant Essono Mengue

Fait à Libreville, le 27 oct 2017

Le président

René Aboghe Ella